L'EXPOSITION DES TRAVAUX DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE RÉGIONALE D'ARCHITECTURE DE LILLE

Mardi, dans les locaux de la Vieille Bourse de Lille, obligeamment prêtés par la Chambre de Commerce de Lille, eût lieu l'inauguration des travaux des élèves de l'Ecole Régionale d'Architecture de Lille.

M. Coolen, adjoint au Maire, ayant à sa droite M. E. Dubuisson, achitecte ; à sa gauche M. Dehaudt, directeur de l'Ecole Régionale d'Architecture.

Cette exposition est des plus intéressantes, empressons-nous de le déclarer. Elle prouve la haute valeur de l'enseignement donné en cette école, sous l'égide de son directeur, M. *Dehaudt*, architecte diplômé du gouvernement, et de bâtiments nationaux.

Un superbe dessin de M. Pierchon, classé second Prix de Rome en cette épreuve.

Outre M. *Dehaudt*, assistaient à cette inauguration, M. *Coolen*, adjoint, représentant le Maire de Lille ; MM. *Delannoy*, architecte régional des Postes ; *Dubuisson*, architecte de la ville de Lille ; Derégnaucourt, architecte diplômé du gouvernement, professeurs de l'Ecole Régionale d'Architecture ; Théodore, conservateur des Musées ; Delepoulle, président des Amis de Lille ; Descamps, président de la Chambre de Commerce de Lille ; Delatre, secrétaire général de la Chambre de Commerce ; Beaucamps, critique d'art ; Rémery, Blaise, Grand Prix de Rome ; Halley, Paillot, Dufour, Selmy, professeurs à l'Ecole Régionale d'Architecture ; Mazet, Soubricas, Caplier, Jamois, Dequenne, Borrewater ; Armbruster, professeur à l'Ecole des B.A. de Valenciennes ; Gavelle, directeur de l'Ecole des Beaux-Arts de Lille ; Leriche ex-censeur de l'Ecole des B.A. de Lille ; Carbonnier, censeur de l'Ecole des B.A. de Lille ; Duthoit, massier des ateliers ; Desplanque, Bonzel, bienfaiteurs de l'atelier ; Dehaudt, Delebarre, Sourdeau, Drobecq, Lemay, Gaubert, Barbotin, Lepercq Willoqueaux, Neveux, Delerue, Bonte, Piat, Alleman, architectes D.P.L.G.

M. *Duthoit*, massier d'atelier, salua d'abord les personnalités présentes, dit la haute valeur de l'exposition et fit l'éloge de M. Dehaudt, directeur et professeur renommé.

M. *Dehaudt*, parla des succès remportés par les élèves de l'Ecole Régionale d'Architecture de Lille, à Paris et ailleurs.

Enfin, M. *Coolen* apporta le salut de la municipalité Lilloise, félicita les élèves de l'Ecole et leurs maîtres, promit de faire le possible pour l'attribution de nouveaux locaux, mieux en rapport avec l'importance de l'école régionale.

On visita ensuite l'exposition. Des œuvres remarquables y retiennent l'attention du visiteur. Citons notamment une esquisse réalisée en douze heures, premier essai de Prix de Rome, de M. *Pierchon*, classé deuxième en cette épreuve. Du même artiste, un projet de bosquet, absolument ravissant pour le concours Delaon.

Pour ce concours encore, un autre projet de bosquet, d'un très joli style décoratif, inspiré de l'art du XVIIIe siècle, de M. Leclercq.

Citons encore des plans et dessins de jardins, pergolas, arc de triomphe, plans d'hôtels, de villas, de « Maison du Pupil », de studios, des dessins d'après le Palais de Fontainebleau, des cathédrales, etc..., etc..., qui révèlent que l'on travaille ardemment et heureusement à l'Ecole Régionale d'Architecture de Lille.

L'EX-GREFFIER DE PAIX D'AUDRUICQ, ARRÊTÉ POUR ABUS DE CONFIANCE

Mardi, dans la matinée, M. Delecourt, juge d'instruction à **Saint-Omer**, avait convoqué en son cabinet le nommé François Gillot, ancien greffier de la justice de paix à **Audruicq** et, après avoir entendu ses explications, l'a fait écrouer à la maison d'arrêt.

Gillot aurait commis divers abus de confiance alors qu'il était encore en *fonctions*.

Nous devons dire qu'il a cédé sa charge il y a quelques mois seulement. Son passage à **Audruicq** ne fut, du reste, que de courte durée.

François Gillot, qui est originaire de **Lille**, était retourné en cette ville.

EN SE BAIGNANT, UN CHOMEUR S'EST NOYÉ A FOURMIES

Vers 16 heures, le jeune rattacheur Paul Poix, né à **Fourmies** le 26 juin 1918, demeurant 16, rue des Etangs, à **Fourmies**, profitant de ce que l'on chômait à la filature Bouret, où il travaillait, était allé se baigner au premier étang des Moines, du côté opposé au restaurant. A un moment donné, un autre baigneur lui prêta des bidons à essence qu'il s'attacha autour du corps, afin d'apprendre à nager. Malheureusement, la cordelette qui retenait ces flotteurs improvisés se cassa et le jeune homme coula, alors qu'il se trouvait à environ vingt-cinq mètres du bord.

Deux fois, il revint à la surface de l'eau, puis disparut définitivement. Des témoins de l'accident s'empressèrent d'aller de l'autre côté de l'étang, détacher le canot à vapeur qui sert, les dimanches et fêtes, pour les promenades sur l'eau, et l'on entreprit des recherches. Un nageur plongea plusieurs fois sans succès, et l'on dut aller chercher des crochets dans une boucherie des Trieux. Ce fut seulement vers 18 heures que l'on réussit à accrocher le corps et à le ramener sur la berge. Le canot était monté par l'agent Vanmeuvenhove, MM. Alfred Triquet et Léon Bultot. Le père du noyé était présent, au bord de l'eau.

Après les constatations d'usage, le corps a été reconduit au domicile des parents, dont la douleur se conçoit.

Paul Poix était l'aîné de cinq enfants et il commençait, par son travail, à aider aux besoins de la famille, dont le chef est malheureusement souvent souffrant.

UNE MANIFESTATION DE LA LIGUE D'ACTION FRANÇAISE A LORETTE

On rappelle que c'est le dimanche 10 juillet que la Ligue d'Action Française se rendra au Mont de Lorette où, à partir de 14 h. 30, aura lieu une grande manifestation.

Voici d'ailleurs le programme de cette journée :

Pour les Lillois — transport en autocars coût aller et retour 15 fr., — rassemblement à la permanence de Lille, à 10 h ; départ à 10 h. 30. — Lieu de rendez-vous : au Château de Noulette (route nationale 37, Arras-Béthune). — 12 h 30 : pique-nique *dans le parc* (buvette prévue, chacun apportant sa nourriture). — 14 h. 30 : rassemblement général des ligueurs, alliés et sympathisants. — Remise des insignes aux commissaires d'A. F. et des fanions à leurs groupes constitués. — Allocutions diverses. — 16 h. : défilé devant l'ossuaire de Lorette.

LES DIFFICULTÉS DE L'ANCIENNE BANQUE ADAM DE BOULOGNE

Le 21 juin dernier, la situation de l'ancienne Banque Adam, de **Boulogne-sur-Mer**, avait été examinée en détails au Tribunal de Commerce par le truchement des plaidoiries de Me Minet, porte-parole des syndics Vachet et Mouazan, demandant la résolution du concordat, et Me Reisenthel père, sollicitant pour la société liquidatrice de l'ancienne Banque Adam, un moratoire de vingt mois.

Les syndics ne s'opposaient nullement à ce qu'un délai soit accordé à la banque liquidatrice afin de régler les pourcentages promis et restant dus, mais ils demandaient à ce que le contrôle soit plus efficace.

Le Tribunal pris entre la situation de crise actuelle et les demandes des créanciers n'a encore pu crû prendre position ferme et au cours de l'audience tenue hier matin, a rendu un jugement par lequel il décide d'entendre pour sa documentation : 1° les syndics Vachet et Mouazan le vendredi 8 juillet prochain, à 14 h., et 2° les délégués de la société liquidatrice, le lundi 11 courant. Tous dépens étant naturellement réservés.

LE CONCOURS INTERNATIONAL DE PÊCHE A LA LIGNE DE DUNKERQUE

Voici comment se répartissent les primes offertes aux présidents, aux secrétaires, aux drapeaux et aux cantinières :

Primes aux présidents : 1er De Karpel, Ostende ; 2. Brême d'Or, Calais ; 3. Amis Réunis, **Roubaix** ; 4. Perle, **Dunkerque** ; 5. De Barvischen Nieuport.

Primes aux sociétaires : 1. Amis Réunis, **Roubaix** ; 2. Poisson d'Or, **Rosendaël** ; 3. Concorde, **Saint-Omer** ; 4. Ablette, **Calais** ; 5. Calaisis, **Calais**.

Primes de drapeaux : 1. Ablette, de **Roubaix** ; 2. Amis Réunis, **Roubaix** ; 3. Fraternelle, **Bergues** ; 4. Norvichers, Adinkerque ; 5. Poisson d'Or, **Rosendaël** ; 6. Carpe, Ostende ; 7. Brême, **Calais** ; 8. Barvischers Nieuport ; 8. Carpe, Furnes ; 10. Concorde, **Saint-Omer**.

Primes de cantinières : 1. Brême d'Or, **Calais** ; 2. Carpe, Furnes ; 3. Verenidge, Furnes ; 4. Ablette, **Roubaix** ; 5. Norvischer, Adinkerque ; 6. Barvischers, Nieuport ; 7. Fraternelle, **Bergues** ; 8. Amicale **Saint-Folquin** ; 9. Gaule, **Calais** ; 10. Concorde, **Saint-Omer** ; 11. Poisson d'Or, **Rosendaël**.

LA LÉGION D'HONNEUR A UN ANCIEN COMMISSAIRE DE POLICE DE LILLE

Nous lisons dans le « Journal Officiel » de ce jour, qu'un ancien commissaire de police de Lille vient de recevoir la Croix de Chevalier de la Légion d'honneur, avec la mention suivante :

« Triolet (Louis-Marie-Napoléon), commissaire de police en retraite : 26 ans » de services civils et militaires. S'est » particulièrement distingué à Lille au » cours de l'occupation allemande ».

La Politique Régionale

LA FÉDÉRATION DU NORD DU PARTI D'UNITÉ PROLÉTARIENNE VA SE RÉUNIR A LILLE

La fédération de la Fédération du Nord aura lieu à Lille dimanche 10 juillet à 10 h. salle du Pré-Catelan, 2, Quai Basse-Deûle. Le bureau fédéral y invite tous les militants du Nord et attire leur attention sur l'importance de l'ordre du jour.

Roubaix

Bureaux : 45, rue de . Gare (Téléphone 9.51) - Dépôt de vente : 74, Grande-Rue

UNE CHOMEUSE GAGNE LES 5.000 FRANCS DES COMMERÇANTS DE L'ÉPEULE

Le sort, souvent injuste, sait quelquefois être raisonnable.

Et cette période difficile où tant de braves travailleurs ne demandant qu'à employer leurs bras, restent dépourvus de toute besogne, il a accordé ses faveurs à une excellente ouvrière d'usine. Mme Dollander, de la cour Lampe, rue de l'Epeule, qui était en chômage depuis six semaines.

C'est donc une habitante du quartier, qui profitera de la munificence des commerçants de l'Epeule, et chacun applaudira au choix du hasard, quand on saura que cette ouvrière est, au surplus, mère de famille.

Les 5.000 fr. de bons d'achat lui seront remis incessamment avec la faculté de les *utiliser à son gré chez les commerçants de l'Epeule.*

HALLE FLIPO : Beurre 16.50 extra 18.50

LE PROGRAMME de la Fête du 14 Juillet

Nous donnons ci-dessous, le programme qui a été élaboré par la Commission municipale des Fêtes, pour la célébration de la Fête Nationale :

JEUDI 14 JUILLET

Distribution extraordinaire de secours aux indigents du Bureau de Bienfaisance.

Supplément à l'ordinaire des pensionnaires des Hospices.

Distribution de gâteaux à tous les élèves des écoles communales de filles et de garçons.

Concours de pigeons-voyageurs organisés par les Fédérations colombophiles de la Ville (500 fr. de prix à répartir entre les Fédérations).

Durant toute la journée et dans tous les quartiers de la Ville : **Jeux populaires** avec lots en nature.

A partir de 8 heures du matin : **Grand Concours de tir** organisé par la Fédération des Amicales laïques entre tous les membres des Associations d'Anciens Elèves des Ecoles publiques de Roubaix (Juniors, Adultes et Vétérans).

500 fr. de prix. Inscriptions au siège de la Fédération, 42, rue d'Alsace, sur présentation de la carte fédérale de 1932.

Le tir aura lieu de 8 heures à midi et de 14 à 18 heures.

De 9 heures à midi et de 14 à 18 heures, au Stand du « Tir National », rue de Carihem : **Grand Concours de tir** réservé à tous les amateurs roubaisiens.

4 catégories : 200 mètres, 20 mètres. Tir de dames, 12 mètres (400 fr. de prix en espèces).

De 9 h. 30 à midi et de 15 à 18 heures, Boulevard Gambetta, derrière le Monument aux Morts : **Concours de Pelote Basque** organisé par la Société « La Pelote Basque Roubaisienne » (400 fr. de prix).

Pendant toute la journée : **Concours Javelot** organisé par la Fédération des Sociétés de javelot. Lotir aura lieu chez M. Desplechin, 292, rue de Lannoy.

CONCOURS DE CHANT DE DECLAMATION ET DE THEATRE

(14.700 fr. de prix)

Dimanche 10 juillet, de 9 heures à midi et de 15 à 19 heures, Hippodrome-Théâtre, boulevard Gambetta : Pièces Théâtrales.

Jeudi 14 juillet, de 9 heures à midi et de 15 à 19 heures, Coopérative « La Paix », boulevard de Belfort : Toutes divisions, chansons de genre. — Hippodrome-Théâtre, boulevard Gambetta : Catégorie des Comiques (toutes divisions). — Salle Pierre Destombes du Conservatoire National de Musique, rue de Soubise : Toutes divisions lyriques (hommes, dames, tout-petits, vétérans, duos). — Foyer Municipal d'Education ouvrière, rue Jules-Guesde : déclamation (toutes sections).

Une affiche spéciale donne le détail et le règlement des concours.

A 9 heures, boulevard de Paris : Formation du défilé des élèves des Ecoles communales de filles et de garçons. La « Clique Scolaire » et « L'Harmonie du Moulin ».

La « Clique Scolaire » prendra la tête du défilé suivie de la « Section Sportive d'Education physique de la Fédération des Amicales laïques de Roubaix » et des Pupilles de « La Roubaisienne ».

A 9 h. 30, sur la Grand'Place : Exécution d'un chœur par environ 2.000 élèves des Ecoles publiques de la Ville, sous la direction de l'auteur, M. Octave Isoré, avec accompagnement de la Musique municipale « La Grande Harmonie ».

Après l'exécution du chœur : Défilé des élèves des écoles communales de filles et de garçons.

« La Section Sportive d'Education physique de la Fédération des Amicales laïques de Roubaix » formera tête du défilé, suivie des Pupilles de « La Roubaisienne ».

La « Clique Scolaire » et « l'Harmonie du Moulin » joueront alternativement pendant le défilé.

Après le défilé : **Réception à l'Hôtel de Ville** des instituteurs et institutrices.

A 10 h. 45, salle Pierre de Roubaix de l'Hôtel de Ville : **Remise officielle des diplômes de la Médaille d'Honneur du Travail.**

Cortège des Sociétés subventionnées et autres. — A 11 heures précises : formation du cortège rue Jacquard, de 1 à 10, la tête à hauteur de la rue de Tourcoing, la queue vers la rue de Turgot ; de 11 à la fin, la tête à hauteur de la rue de Tourcoing, la queue vers la rue Archimède.

Itinéraire : rues de Tourcoing, du Collège Grand'Rue, Grand'Place.

A 11 h. 45, défilé Grand'Place.

Après avoir défilé devant l'Administration et le Conseil municipal, les Sociétés continueront leur chemin vers les Pierre-Motte ou du Château où se fera la dislocation du cortège.

Les Présidents et porte-drapeaux se placeront sur le perron de l'Hôtel de Ville, à droite et à gauche de l'Administration et du Conseil municipal.

A l'issue du cortège, sur le kiosque de la Grand'Place : **Concert-Apéritif** par la Musique municipale « La Grande Harmonie ».

A midi, à l'Hôtel de Ville, **Réception des délégations des sociétés** (Vins d'honneur).

GRANDS JEUX POPULAIRES DANS LES QUARTIERS DE LA VILLE

Par les Amicales d'Anciens Elèves des Ecoles publiques (300 fr. par Amicale) :

Concours de tir à l'Arc au bereau à l'oiseau organisé par la Fédération Amicale des Arche de Roubaix (400 fr. de prix en espèces).

De 14 à 19 heures : **Concours de Tir à la petite arbalète** organisé par la Fédération des Sociétés de tir à la petite arbalète et réservé aux membres des Sociétés fédérées de Roubaix et aux amateurs roubaisiens (400 fr. prix en espèces).

Le concours aura lieu : pour le tir à l'adresse, chez M. Victor Benoit, 83, boulevard de Metz ; pour les amateurs chez M. Léon Dumont, place d'Amiens.

A 14 h. 30, entre les ponts Ampère et Daubenton : **Concours de Pêche** organisé par la Société « Les Amis Réunis » (425 fr. de prix en espèces).

Lieu d'inscription et de distribution des prix, chez M. Albert Demar, 20, quai de Rouen, siège de la société organisatrice.

Contrôle de la première série chez M. Depooter, rue de la Vigne.

Contrôle de la deuxième série chez M. Lyclama, 32, rue Ampère, café de l'Avron.

A 15 heures, place Edouard Roussel : **Fête Sportive** (courses à pied sauts, lancement du poids, etc.), par le « Sport Ouvrier Roubaisien » (400 fr. de prix en espèces).

Pendant la fête : **Concert** par la fanfare « La Paix ».

Les inscriptions sont reçues au siège du « Sport Ouvrier Roubaisien », 73, boulevard de Belfort (Bourse du Travail provisoire).

GRANDE EPREUVE PEDESTRE

Cette course (20 km.) est organisée par l'Amicale Ferdinand Buisson, dans le quartier du Cul-de-Four.

Départ à 15 heures, chez M. Emile Poulain, rue de la Basse-Masure 104.

Itinéraire : rue de la Basse-Masure, place du Progrès, rues Bayard, Dombasle, Turgot, Daubenton, Flandre, Basse Masure (15 fois le circuit).

Arrivée chez M. Kindt, 87, rue de la Basse-Masure. Inscriptions chez M. Lorthiois, 24, rue des Récollets.

Epreuve pour Pupilles âgés de moins de 13 ans : départ et arrivée chez M. Vandaele, 111, rue de Flandre.

8 fois le circuit suivant : rue de Flandre, Voltaire, Labruyère, Dombasle.

Inscriptions chez M. Emile Verbauwede, 24, rue Labruyère.

Epreuve pour dames : départ et arrivée chez M. Albert Demeyer « Au Gamin de Paris », 77 rue Turgot.

5 fois le circuit suivant : rues Turgot, Prospérité, Rossini, de Flandre, Dombasle.

Inscriptions chez M. Vancoppenolle, 14, rue Dombasle.

500 fr. de prix. La distribution des prix se fera à partir de 20 heures, chez M. Zonnevort, angle des rues Saint-Joseph et Philippe-Lebon.

A 16 heures, place du Travail : **Fête Aérostatique** (lancement de ballons-pilotes et sujets grotesques).

A 18 heures Ascension du ballon « Ville de Roubaix » (1.200 mètres cubes), piloté par M. R. Baillat.

A partir de 16 heures et pendant le gonflement du ballon : **Concert** par « l'Harmonie du Moulin ».

Le produit des entrées dans l'enceinte (*raison de 0.50*) sera versé à une Œuvre de Bienfaisance.

A 16 h. 30, dans le bief de la Basse de Roubaix, entre les ponts Nickees et de la Grande-Rue : **Grande Fête Nautique** organisée par la Section de Natation de la Société municipale de gymnastique « La Roubaisienne » avec la participation assurée des « Enfants de Neptune » de Tourcoing.

Au programme : 1. Démonstration de sauvetage ; 2. Plongeons au tremplin ; 3 Push-ball nautique ; 4. Traversée du Bief pieds et mains liés ; 5. Evolution d'ensemble ; 6. Courses variées (tonneau, cuiller, sac) ; 7. Course de dames ; 8. Course de 50 mètres (cadets) ; 9. Course relais 5 x 50 handicap ; 10. Courses de dames ; 11. Courses de 100 mètres (adultes), 12. Match de Water-Polo ; 13. Course aux canards.

1.000 fr. de prix.

Pendant la fête : **Concert** par la « Philharmonique du Jean-Ghislain ».

A 17 heures, place du Progrès : **Fête de Gymnastique** par la Société « L'Ancienne ».

Au cours de la Fête : **Concert** par la « Grande Fanfare ».

De 16 h. 30 à 17 h. 30, dans les quartiers Fresnoy-Luxembourg-Mackellerie : **Promenade-Concert** par la « Clique Scolaire et postscolaire de la Fédération des Amicales laïques ».

De 17 heures à 18 h. 30, place de la Nation : **Grand Concert** par la « Fanfare Delattre ».

De 17 h. 30 à 18 h. 30, quartiers Entrepont, Oran, Cartigny et Hutin : **Promenade-Concert** par la Fanfare de Tromepettes « Les Enfants du Nord ».

De 17 h. 30 à 18 h. 30, place de Courtrai (carrefour des rues des Spet Ponts, Charpentiers et de Courtrai) : **Concert** par les « Accordéonistes du Cul-de-Four ».

De 17 h. 30 à 18 h. 30, quartiers de l'Epeule et du Trichon : **Promenade-Concert** par la fanfare de Trompettes « Les Dévoués ».

De 21 heures à 22 h. 30, au square Pierre Catteau : **Grand Concert** par la « Concordia-Harmonie ».

Illumination du Square.

De 20 h. 45 à 23 heures, Place Carnot :

GRANDE FETE CHOREGRAPHIQUE DE NUIT

avec le concours des Sections Féminines de la « Fédération des Amicales laïques » et du « Sport Ouvrier Roubaisien ».

Programme. Première partie : par la Section Féminine de la Fédération des Amicales laïques, Danses rythmiques (Orchestre *Symphonique*).

Deuxième partie : par les Sections enfantines et féminine du « Sport Ouvrier Roubaisien » : 1. Orchestre ; 2. A Séville (ballet fillettes) ; Polichinelle (ballet dames) ; 4. Orchestre ; 5. Pique-Nique (ballet dames) ; 6. Les Noces de Jeannette (opérette enfantine et divertissement sur le Ballet de Faust, de Gounod) ; 7. Charleston (excentricité), Boneoir.

De 21 à 23 heures : **Grand Concert** sur le kiosque de la Grand'Place par la Musique Municipale « La Grande Harmonie ».

A 23 heures, boulevard Gambetta (partie comprise entre les rues Pierre de Roubaix Louis Catrice) :

GRAND FEU D'ARTIFICE

Illumination giorno au gaz et à l'électricité de l'Hôtel de Ville et de la Grand'Place.

Les habitants sont invités à pavoiser et à illuminer la façade de leurs maisons.

BAL POPULAIRE (Hutin)

Etant donné la situation particulière du Hutin, l'Administration Municipale, d'accord avec la Commission des Fêtes, organise chaque année le 14 juillet, un bal populaire dans ce quartier.

Cette année ce bal aura lieu à l'angle des rues de l'Espierre et de Thèle.

L'EXCURSION DU CERCLE STÉNO-DACTYLOGRAPHIQUE

L'excursion au Bois de Phalempin, favorisée par un temps magnifique, laissera le meilleur souvenir dans l'esprit des sténo-dactylographes roubaisiens.

Ils furent reçus, à leur arrivée, par leurs collègues Douaisiens, dans la vaste salle du « Vert-Gazon », décorée de drapeaux pour la circonstance. M. Lalisse présidera du « Cercle Sténographique » de Douai, leur souhaita la bienvenue, ajoutant combien il était heureux d'affirmer aux roubaisiens ses sentiments d'amitié. C'est pour lui l'occasion de consacrer à nouveau la tradition d'avant guerre, suivant laquelle les membres des deux groupements se réunissaient, chaque année, au pied du « Gros Chêne ».

Avant d'offrir un vin d'honneur, il remit, aux applaudissements de l'assistance, à M. Eucher, et Mlle Marie D'Haze, président et vice-présidente du « Cercle Sténographique Roubaisien », une superbe gerbe de fleurs, que les 150 excursionnistes, formés en cortège, allèrent ensuite déposer au monument aux Morts de Phalempin.

Après un joyeux pique-nique, dans un cadre verdoyant, offrant de frais ombrages aux joyeux convives, des jeux et concours, dont l'originalité obtient le plus vif succès, s'organisèrent : photographie de groupes humoristiques, concours de chapeaux, concours du soulier, remise de l'ordre du « Collier », intermède qui provoqua le fou-rire.

Le retour s'effectua en autocar, accompagné de chœurs et de chants, qui firent trouver trop court le parcours.

Dimanche prochain à neuf heures, aura lieu, à l'Institut Turgot, la réunion générale au cours de laquelle sera faite la remise des diplômes et récompenses aux lauréats des dernières sessions d'examens.

Il sera ensuite procédé au renouvellement du bureau.

UN POLONAIS TENTE DE SE NOYER

De passage canal de Nantes, hier vers 15 h., deux jeunes gens MM. Georges Lepiat, 26 ans, trieur, domicilié 4, rue Raphaël et Léon Srobleski, 25 ans, Polonais, demeurant 113, rue des Longues-Haies, aperçurent soudain un individu qui se jetait à l'eau. N'écoutant que leur courage, les deux promeneurs plongèrent dans le canal pour sauver le désespéré, qu'ils réussirent à ramener sur la berge.

Evanoui, le malheureux a reçu les soins d'un docteur qui l'a fait transporter à l'hôpital de la Fraternité.

Le désespéré n'ayant aucun papier sur lui, n'a pu être identifié, cependant il semble établi qu'il s'agit d'un Polonais.

Enquête par M. Dencle, commissaire de police du 4e arrondissement.

Un automobiliste tamponna un tramway en voulant éviter un cycliste

Une jeune fille, qui avait pris place dans la voiture est grièvement blessée

Hier, à 13 h. 45, à l'heure où l'affluence est particulièrement importante, rue de Lannoy, une voiture automobile pilotée par M. Edouard Lérouge, 102, rue Jules-Guesde, descendait cette artère, se dirigeant vers la place de la Liberté. Peu après avoir traversé le boulevard de Belfort, l'automobiliste voulut doubler ou éviter un cycliste qui le précédait. Il obliqua sur la gauche, sans se rendre compte qu'un tramway C, conduit par le wattman Marcel Lepoutre, arrivait en sens inverse.

La collision inévitable se produisit, l'aile gauche avant de l'automobile heurta l'avant gauche de la motrice. La voiture, fort légère, fut projetée sur le côté, jusqu'à la bordure du trottoir. A cet endroit, les roues ne pouvant plus patiner, elle versa. Dans l'automobile, le fils de M. Lerouge avait pris place sur le siège avant, en compagnie de son père, tandis qu'à l'arrière, était assise Mlle Simonne Lérouge, 21 ans.

Celle-ci fut sérieusement blessée et conduite chez le docteur Corbeau, dont la demeure est située en face du lieu de l'accident.

Le praticien, après avoir examiné et pansé la victime, a diagnostiqué des contusions multiples sur tout le corps et une forte commotion cérébrale, estimant toutefois qu'il est peu probable qu'il y ait fracture du crâne.

Il a également assuré qu'une issue fatale n'était pas à redouter.

Quant à MM. Lerouge père et fils, ils s'en sont tirés avec quelques égratignures.

La voiture, toute neuve, est complètement hors d'usage et a été remisée au garage Castelin, rue de Tourcoing.

M. Fischer, commissaire de police intérimaire du troisième arrondissement, est venu sur place procéder à l'enquête d'usage. Cet accident, causé une perturbation d'une demi-heure dans le service des tramways.

UN AUTOMOBILISTE PROVOQUA UN ACCIDENT

Vers midi, Mme Elisa Debeuf, femme Palenchier, 26 ans, confectionneuse, se trouvait sur le seuil de sa porte, rue du Parc, 10, à Roubaix.

Une automobile conduite par M. Mouton, lainier, rue du Lieutenant-Castelain, vint à passer. Deux véhicules stationnaient de chaque côté de la chaussée. La place laissée libre était sans doute insuffisante pour la voiture automobile, qui alla heurter la roue d'un attelage. Le timon, mis en branle, vint frapper Mme Debeuf au ventre et à l'épaule gauche.

La blessée a reçu les soins de M. le docteur Claude Bernoud.

MALADE SUR LA CHAUSSÉE

Dans la matinée, M. Fernand Guelton, 38 ans, 132, rue de la Vigne, s'est subitement affaissé face au 14 du contour Saint-Martin.

Soigné par le docteur Dubois, il a été dirigé sur l'hôpital.

MANIFESTATION DE SYMPATHIE

Au cours de la répétition de la Symphonie Delezenne, une manifestation de sympathie a eu lieu en l'honneur de M. Richard Herne, qui a obtenu une médaille de solfège. M. Richard Lejeune, président de l'Amicale, lui adressa ses félicitations et M. Robert Moulin lui offrit une gerbe de fleurs.

HYGIÈNE ALIMENTAIRE PENDANT L'ÉTÉ

L'avance de la saison d'été augmente encore les craintes d'apparition de maladies contagieuses et particulièrement de celles dont les germes pénètrent dans la bouche avec les aliments ou les eaux de boissons.

Les indigestions, les inflammations d'intestins, les vomissements, les diarrhées, avec ou sans fièvre, ne doivent pas être tolérées, car c'est précisément à ces moments-là que des microbes, inoffensifs en d'autres temps, vont pouvoir s'implanter dans le tube digestif, s'y multiplier avec une rapidité déconcertante et donner la diarrhée verte aux petits enfants et, aux autres, les entérites, cholérines, dysenteries, fièvres muqueuses, typhoïdes et même le choléra. Donc, la première précaution consiste particulièrement de juin à fin octobre, à pousser à son extrême limite la propreté des aliments.

On lavera minutieusement dans une eau potable les légumes et les fruits que l'on ne consommera que bien mûrs.

Les mets provenant des jours précédents seront passés au four, à la flamme ou dans l'eau bouillante, pour détruire ce que les mouches y auraient déposé.

Le lait sera fréquemment bouilli et les boissons glacées seront évitées.

Les pâtisseries, charcuteries et autres préparations culinaires du même genre seront impitoyablement détruites à la moindre odeur suspecte ou aspect anormal et, enfin, les mouches seront combattues sitôt leur apparition.

Pour éloigner ces insectes, aussi malfaisants que petits, on commence par leur refuser toute nourriture, il faut, pour cela, mettre en armoire ou sous cloche tous les aliments, et nettoyer soigneusement la table et le sol *après les repas*.

Si, malgré ces précautions, quelques mouches se trouvent dans la maison, on les détruira facilement en mettant dans une assiette un peu d'eau formolée (trois grandes cuillerées à soupe de la solution commerciale de formol pour un litre d'eau) et un morceau de sucre isolé à sec sur un support, au milieu du liquide. Ce moyen, simple et efficace, donne de bons résultats quand il est préparé comme il vient d'être dit.

PASSAGE D'UN ATTACHÉ COMMERCIAL

M. Garret, attaché commercial de France en Roumanie, sera de passage à Roubaix, mercredi 12 juillet.

Il recevra à la Chambre de Commerce de Roubaix, de 10 h. à midi et de 14 h. 30 à 18 h., les commerçants et les industriels qui seraient désireux de s'entretenir avec lui du marché roumain.

UNE MANIFESTATION DE SYMPATHIE A LA COMPAGNIE DU GAZ

Lors de son dernier congrès, à Paris, l'Union syndicale de l'industrie du gaz en France a attribué quelques-unes de ses distinctions aux agents ci-après désignés de la Société Roubaisienne d'éclairage par le gaz et l'électricité :

Prix d'honneur (médaille de vermeil grand module), à M. Louis Ranfaing, employé de comptabilité, 50 ans de services.

Médaille d'argent à MM. Julien Ducoulombier, monteur-gazier, 36 ans de services ; Alphonse Courselle, piqueur de travaux, 26 ans, de services ; Paul Vandenberghe, chef des services extérieurs, 26 ans de services.

Médaille de bronze à MM. Jules Ryckebosch, menuisier, 30 ans de services ; Joseph Wyme, magasinier, 29 ans de services ; Louis Fiérens, monteur-gazier, 27 ans de services ; Louis Henneghien, nettoyeur de lanternes, 27 ans de services ; Léonard Persyn, chauffeur, 27 ans de services ; Jules Surmont, monteur-gazier, 27 ans de service. En outre, M. Emile Delgrange, caissier, 30 ans de services, et M. Ryckebosch, déjà nommé, ont obtenu du Gouvernement la médaille d'honneur du travail.

A cette occasion, une manifestation de sympathie a eu lieu hier, vers 11 h., à l'usine à gaz de Roubaix, 58, rue de Tourcoing. M. Jules Ricart, directeur, entouré de ses ingénieurs et chefs de service, a remis les diplômes, médailles et gratifications qui sont alloués à ces dévoués serviteurs en témoignage de leur fidèle attachement. En quelques mots, il leur a dit tout le plaisir qu'il éprouvait à remplir cette agréable mission et, tant au nom de la Société Roubaisienne d'Eclairage qu'en son nom personnel, les a félicités sincèrement de ces distinctions dont ils ont le droit d'être fiers, puis il a levé son verre à la santé des heureux décorés et de leur famille.

M. Vandenberghe, porte-parole des intéressés, a ensuite, en termes émus, remercié M. Ricart de l'intérêt bien connu et très apprécié qu'il porte à ses agents et l'a prié de recevoir lui-même et de transmettre de leur part au Conseil d'administration, l'assurance de leur plus vive gratitude et de leur entier dévouement.

A 17 h., une réunion tout intime fut organisée par les ouvriers en l'honneur *des médaillés, et c'est dans une atmosphère* familière que se termina cette belle journée dont chacun conservera le meilleur souvenir.

LE TRAFIC DE LA GRANDE VITESSE

Comparativement aux opérations du mois correspondant de l'année dernière, le mois de juin a marqué une diminution du trafic sur certains chapitres. Voici les chiffres :

Voyageurs en 1931, 35.741, avec en recettes 751.253 francs. — 1932, 31.030 avec un produit de 549.200 francs.

Expéditions messageries 1931, 12.610 enregistrement avec un tonnage de 1.230 t. — 1932, 11.019 enregistrements avec un tonnage de 1627 tonnes.

Postaux étrangers, 1931, 2.644 ; 1932, 3454.
Postaux français, 1931, 6.845 ; 1932, 7.631.
Arrivages 1931, 8.017 ; 1932, 8.126.
Postaux à l'arrivée, 1931, 10.538 ; 1932, 9.838.
Remboursements au départ 1931, 3.050 ; 1932, 3.840. — A l'arrivée 1931, 497 ; 1932, 751.

Il a été chargé 525 wagons et déchargés 951 contre 548 et 840 l'an dernier.

EXAMEN DE COMPTABILITÉ 1e DEGRÉ

A la suite de l'examen oral qui a eu lieu samedi 2 juillet à l'Institut Turgot, les candidats dont les noms suivents ont été admis définitivement pour le diplôme de comptables : MM. Bourgois Fernand ; Smet Florimond et Desmettre Jean.

Le Jury d'examens a décidé de proposer pour une récompense : M. Bourgois Fernand, qui a obtenu 112 points.

Le jury était composé de MM. V. Duhamel, expert-comptable, membre du Comité de l'Association Régionale des Comptables de Roubaix-Tourcoing ; E. Pierens, chef-comptable, membre de l'A.R.C ; G. Desmarecaux, M. Llagre et H. Robert, experts-comptables, diplômés du Gouvernement ; P. Hannequin, docteur en droit, chargé spécialement de la Législation commerciale.

Les candidats sont informés que des parchemins sur papier japon peuvent être établis à leur nom, sur leur demande et contre remise d'une somme de 50 francs qu'ils voudront bien verser entre les mains du délégué de la S.C.F., 55, rue Nain, à Roubaix, ou à son compte chèques postaux : Lille 485.

PROJETS DE LOTISSEMENT

Des enquêtes sont ouvertes sur les projets de lotissement d'un terrain sis rue de Charlroi, déposé par M. Lemay, demeurant à Lille, 29, rue Colson, et d'un autre terrain Bd de Metz, rue Daubenton et quai de Bordeaux, déposé par M. J.-Bte Deldalle, demeurant à Roubaix, 73, Bd de Metz.

Les projets ci-dessus visés avec les pièces à l'appui seront déposé sa la Mairie, porte 22 jusqu'au 13 juillet inclusivement, pour que les habitants puissent en prendre connaissance tous les jours de 9 h. à midi et de 14 à 17 h. A l'expiration de ce délai, un commissaire enquêteur désigné à cet effet par M. le Préfet, recevra à la Mairie, rue du Maréchal-Foch, 2e étage, porte 22, le 15 juillet de 15 à 16 h. les observations qui pourraient être faites sur les-dits projets.

EXCURSION A LA MER DES LAURÉATS DU CERTIFICAT D'ETUDES

L'excursion à la mer pour les élèves qui ont obtenu, cette année, le certificat d'études primaires, est fixé au samedi 5 juillet.

Les parents qui désirent accompagner leurs enfants et profiter du train spécial, peuvent s'adresser à la Mairie, Bureau des Ecoles, guichet 3, où des billets d'aller et retour seront mis en vente au prix de 20 fr. par personne, à partir de ce matin jusqu'au vendredi 8 juillet à midi.

En raison du grand nombre de lauréats, les organisateurs ont dû prévoir un second train, réservé uniquement aux parents. Celui-ci partira de Roubaix le matin à 6 h. 10